

ORIENTER, CONSEILLER & ACCOMPAGNER

Contactez votre Greta

Des sites habilités par l'éducation nationale

07/26

GRETA VIVARAIS PROVENCE

Aubenas, Montélimar,
Nyons, Pierrelatte

04 75 93 03 03

contact.gvp@ac-grenoble.fr

GRETA VIVA 5

Annonay, Crest, Die, Romans,
Tournon-sur-Rhône, Valence

04 75 40 97 69

vae.gretaviva5@ac-grenoble.fr

38

GRETA DE GRENOBLE Grenoble

04 76 33 27 69

Voiron

04 76 65 95 33

gretadegrenoble@ac-grenoble.fr

GRETA NORD-ISERE

Bourgoin-Jallieu,
Saint-Romain-en-Gal

04 74 28 04 86

gretanisere@ac-grenoble.fr

73

GRETA SAVOIE

Bassens

04 79 60 55 61

gretaca@ac-grenoble.fr

74

GRETA ARVE FAUCIGNY

Bonneville,
Cluses,
Sallanches

04 50 25 15 15

gretaaf@ac-grenoble.fr

GRETA LAC

Annecy

04 50 10 00 10

Annemasse

04 50 43 91 81

Thonon-les-Bains

04 50 70 00 02

greta.lac

@ac-grenoble.fr

Le Dava

CELLULE DE COORDINATION

Dispositif Académique de Validation des Acquis

Miniparc

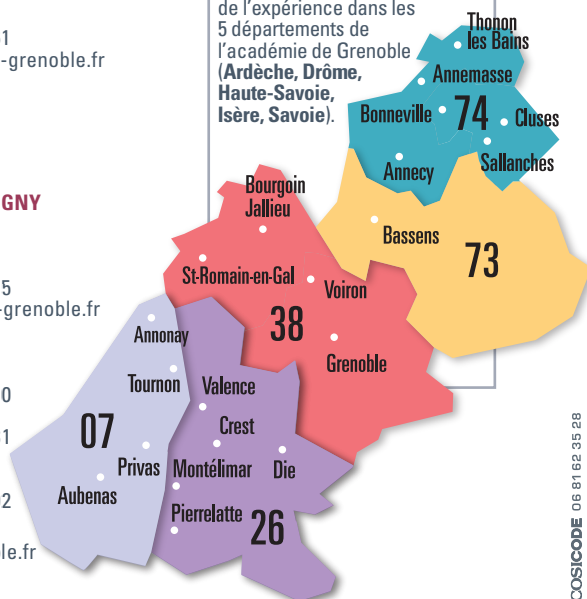
5 rue Roland Garros

38320 Eybens

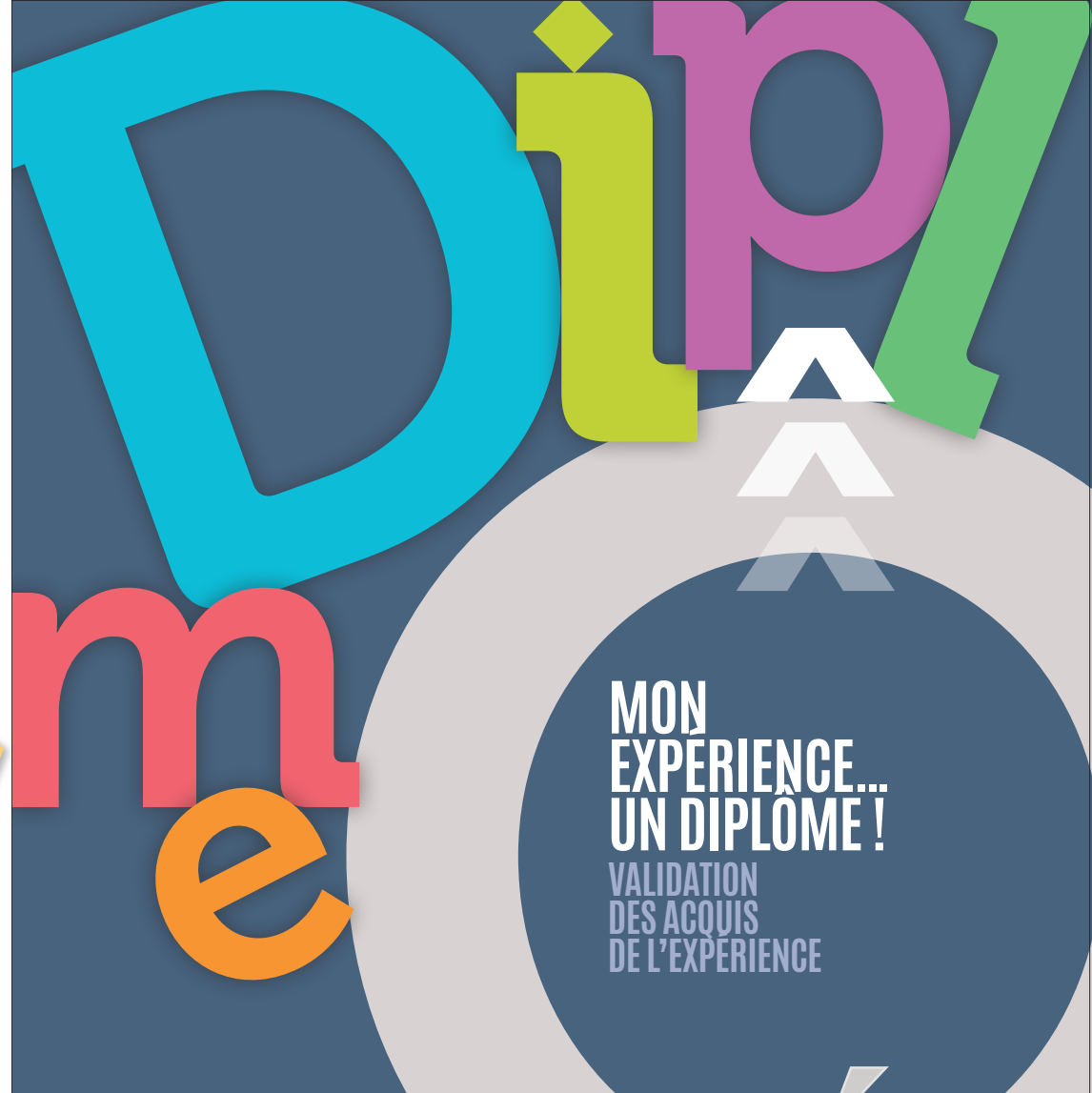
04 56 52 46 60

ce.dava@ac-grenoble.fr

Le DAVA est en charge de la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience dans les 5 départements de l'académie de Grenoble (Ardèche, Drôme, Haute-Savoie, Isère, Savoie).



* COSICODE 06 81 62 35 28



www.ac-grenoble.fr/dava

VAE
Le Dava
académie
Grenoble

www.ac-grenoble.fr/dava

VAE
Le Dava
académie
Grenoble



**VOUS JUSTIFIEZ
D'AU MOINS
1 ANNÉE
D'EXPÉRIENCE
PROFESSIONNELLE**

et/ou **extraprofessionnelle ?**

Vous pouvez faire valider vos acquis dans le but d'obtenir un **diplôme de l'éducation nationale** en lien avec vos compétences.

POURQUOI LA VAE ?

Une solution pour :

Valoriser ses compétences professionnelles
Évoluer dans son activité
Renforcer son employabilité
Être reconnu par son environnement.

La VAE est une voie d'acquisition d'un diplôme au même titre que la formation.



DE L'EXPÉRIENCE AU DIPLÔME UN PARCOURS EN 5 ÉTAPES



ÉTUDE DU PROJET

Un conseil personnalisé pour vous aider à choisir le diplôme le plus adapté à votre expérience et à votre projet.



PRÉSENTATION DU PARCOURS VAE

Une rencontre pour vous informer sur la démarche et vous aider à compléter le livret 1.



DÉPÔT DE LA DEMANDE VAE

Le livret 1 à renseigner et des pièces justificatives pour permettre au DAVA de vérifier le respect des conditions d'accès à la VAE.



RÉDACTION DU DOSSIER

Le livret 2 à construire en décrivant vos activités et votre pratique professionnelle.



ENTRETIEN AVEC LE JURY

Des échanges pour expliciter et compléter les informations de votre livret 2. Le jury évalue si vous avez acquis les compétences attendues du diplôme.

QUELS DIPLÔMES ?

Tous les diplômes de l'éducation nationale et des diplômes de l'intervention sociale :

- Niveau V** : CAP, BEP, MC
- Niveau IV** : BAC Pro, BP, BT, MC, BMA, DEME
- Niveau III** : BTS, DMA, DECSF, DEES, DEETS
- Niveau II** : DCG, DTS
- Niveau I** : DSCG, DSAA

LES 2 LIVRETS DE LA VAE

LIVRET 1
UN DOSSIER ADMINISTRATIF POUR VÉRIFIER LE RESPECT DES CONDITIONS D'ACCÈS À LA VAE.

LIVRET 2
UN DOSSIER POUR PRÉSENTER EN DÉTAIL VOTRE EXPÉRIENCE.

L'ACCOMPAGNEMENT

Vous pouvez bénéficier d'une aide pour élaborer votre livret 2 et vous préparer à l'entretien.

Un accompagnateur formé et habilité par l'éducation nationale vous guide tout au long de votre parcours et vous propose :

- ▣ des entretiens individuels et des ateliers collectifs,
- ▣ des relectures,
- ▣ un soutien méthodologique.

Différentes prestations d'accompagnement existent en présentiel ou à distance.

LE FINANCEMENT

Salariés, demandeurs d'emploi... pour chaque situation, il existe une solution de financement adaptée.

